

COMMUNE DE CORBEYRIER

Election complémentaire à la Municipalité du 17 mars 2019 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que une seule liste, comprenant le nom d'une candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

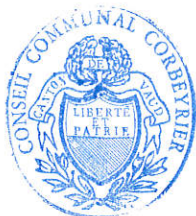
PROCLAMME

Madame Monique TSCHUMI, née le 2 mars 1949, originaire de Vevey, domiciliée à la route de Boveau 22 à Corbeyrier, **élue tacitement Syndique** pour la fin de la législature 2016-2021.

En application de l'arrêté de convocation du 10 janvier 2019 de la Préfecture du District d'Aigle, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 17 mars 2019.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :



Corbeyrier, le 28 janvier 2019